Comité de rivières des Dranses et de l'est lémanique

27 octobre 2011

Ordre du jour

- Validation de la clef de répartition financière
- Validation du cahier des charges pour l'étude ressource en eau
- Présentation des autres études du contrat de rivières et des commissions associées
- Question diverses

Clef de répartition financière pour le contrat de rivières

Contrat de rivières : clefs de répartition

50% population INSEE - 25% surface BV- 25% potentiel fiscal

EPCI	1/2 Population - 1/4Pot. Fiscal - 1/4 Surface
SI vallée Abondance	12,41%
SI Haut Chablais	5,85%
CC vallée d'Aulps	9,48%
CC Pays d'Evian	33,18%
Thonon-les-Bains	27,08%
Morzine	6,49%
Les Gets	2,46%
Armoy	0,95%
Le Lyaud	1,10%
St Gingolph-suisse	1,00%
Total	100,00%

Etude ressource en eau

Plan de l'étude

L'étude comporte une tranche ferme et une tranche conditionnelle.

La tranche ferme est composée de 5 phases :

- **Phase 1** : Recueil des données existantes
- **Phase 2** : Connaissance quantitative de la ressource : bilan et perspectives
- **Phase 3** : Connaissance des usages humains de la ressource
- **Phase 4** :Connaissance du fonctionnement hydraulique des milieux
- **Phase 5** : Définition des enjeux et des objectifs techniques

Phase 1 : Recueil des données existantes

Compilation des informations permettant de connaître l'historique de fonctionnement du cours d'eau sur une période de 20 ans :

- Données hydrauliques et hydrologiques
- Morphologie, géologie et hydrogéologie
- Données qualitatives biologique et physico-chimique
- Ouvrages sur les cours d'eau (recherche des données depuis leur création)
- Historique des prélèvements et des débits resitués

Phase 2 : Connaissance quantitative de la ressource : bilan et Perspectives

Définir le fonctionnement naturel des cours d'eau du territoire :

- Analyse critique des données disponibles
- Définition de 15 points de mesure complémentaires et réalisation de campagnes débimétriques
- Calculs des débits d'étiage et description de la dynamique des hydrosystèmes
- Identification des lacunes

Photo : Nicolas Valé

Phase 3 : Connaissance des usages humains de la ressource

- Recensement des différents usagers et bilan des prélèvements
- Impact des pompages sur la ressource

- Évolution de la demande en eau
- Tendance d'évolution pour les 10/15 prochaines années

Phase 4 :Connaissance du fonctionnement hydraulique des milieux aquatiques

- Détermination des débits minimum biologique
- Bilan du fonctionnement naturel des milieux
- Définition des enjeux environnementaux et socio-économiques

Photo : Romain Keller

Phase 5 :Définition des enjeux et des objectifs techniques

- Rédaction de fiches actions
- Détermination des maîtres d'ouvrages
- Évaluation des coûts et rédaction d'un planning prévisionnel
- Définition des indicateurs de suivi

Tranche conditionnelles à bons de commandes

- Campagnes de mesures complémentaires
- Proposition de stations complémentaires
- Investigation de terrain supplémentaires pour le calcul des DMB

Suivi de l'étude

- Durée prévisionnelle : entre 18 et 22 mois

- Réunion avec le prestataire pour la validation de chacune des phases de l'étude

Principale remarques concernant le cahier des charges

- Eviter de faire doublon face aux études déjà réalisées sur le territoire
- Inclure clairement les collectivités dans les COPIL de suivi
- Remonter le plus possible dans les archives pour quantifier l'impact des barrages hydroélectriques
- Les actions proposées ne devront pas être faites au détriment des intérêts socio-économiques du territoire

Les autres études du contrat de rivières

➢ Etude multifonctionnelle

- hydromoprhologie

- Qualité piscicole

- Milieux remarquables

- Etude rejets et dépôts
  - Inventaire des rejets : eaux usées, pluviales, effluents agricoles…
  - Identification des dépôts anciens ou récents en relation direct avec les cours d'eau

- Etude valorisation paysagère
  - Sensibilisation des acteurs locaux
  - Valorisation du patrimoine bâti et naturel lié à l'eau

Coût estimatif des études

LIBELLE	COUT ESTIMATIF
Etude quantitative de la ressource en eau	80 000 € HT
Etude géomorphologique (dont 40 000 € HT de topographie)	170 000 € HT
Inventaire et caractérisation des rejets et dépôts	70 000 € HT
Schéma global de valorisation des paysages et des milieux naturels	70 000 € HT
TOTAL	390 000 € HT

Financement	AERMC	Région	Département	SIAC
Études complémentaires	**50% HT**	**15% HT**	**15% HT**	**20% HT**

Les commissions thématiques

- Ressource et usages de l'eau,
- Qualité physique des milieux aquatiques,
- Qualité physico-chimique et biologique des milieux aquatiques.
- Valorisation des milieux aquatiques.
- Communication, pédagogie.

Questions diverses

Bilan comparatif des clefs de répartition proposées

	1/2 Population - 1/2 Surface	2/3 Population - 1/3 Surface	Clefs SIAC		1/2 Population - 1/4 Pot. Fiscal - 1/4 Surface
SI vallée Abondance	17,57%	13,76%	7,84%		12,54%
SI Haut Chablais	8,77%	7,14%	3,07%		5,91%
CC vallée d'Aulps	13,88%	10,96%	5,13%		9,58%
CC Pays d'Evian	30,53%	32,86%	35,83%	= SIEERTE : 70,29%	33,52%
Thonon-les-Bains	20,38%	26,61%	34,46%		27,36%
Morzine	5,40%	4,80%	7,74%		6,55%
Les Gets	1,59%	1,59%	3,81%		2,48%
Armoy	0,89%	1,04%	0,95%		0,96%
Le Lyaud	0,98%	1,24%	1,17%		1,11%
Total	100,00%	100,00%	100,00%		100,00%